

TABLE DES MATIÈRES ABRÉGÉE

(MISE À JOUR EN FISCALITÉ – 2010 : LA REVUE DES 12 DERNIERS MOIS)

	<u>PAGES</u>
A – TABLES D'IMPÔT ET TABLEAUX UTILES (Voir la table des matières détaillée au début du chapitre A)	A-1 à A-153
B – TAUX D'IMPOSITION DES PARTICULIERS, DES FIDUCIES ET DES SOCIÉTÉS, INDEXATION DES DIVERS PARAMÈTRES ET COMPARAISONS SALAIRES-BONIS-DIVIDENDES.....	B-1 à B-35
C – ERREURS OCCASIONNELLES OU FRÉQUENTES RATTACHÉES À LA PRÉPARATION DES DÉCLARATIONS FISCALES T2 ET CO-17 DES SOCIÉTÉS.....	C-1 à C-11
D – MODIFICATIONS DIVERSES AFFECTANT LES PARTICULIERS, LES FIDUCIES ET LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS AUX FINS DES RÈGLES FÉDÉRALES.....	D-1 à D-49
E – MODIFICATIONS DIVERSES AFFECTANT LES PARTICULIERS, LES FIDUCIES ET LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS AUX FINS DES RÈGLES QUÉBÉCOISES.....	E-1 à E-55
F – L'INCORPORATION DES PROFESSIONNELS : UN SUIVI DES RÈGLES ET D'AUTRES RÉFLEXIONS SUR CERTAINES STRUCTURES... ..	F-1 à F-7
G – SUIVI SUR UNE MULTITUDE DE RÈGLES FISCALES VISANT LES PLACEMENTS, LES VÉHICULES DE RETRAITE ET LES PRODUITS D'ASSURANCE.....	G-1 à G-68
H – SAVIEZ-VOUS QUE...?	H-1 à H-24
I – LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL (RS&DE).....	I-1 à I-10
J – LE COURRIER DU LECTEUR... ..	J-1 à J-17
K – FISCALITÉ INTERNATIONALE ET NON-RÉSIDENTS.....	K-1 à K-12
L – PRISES DE POSITION ADMINISTRATIVE DE L'ARC (REVENU CANADA) ET DU MINISTÈRE DES FINANCES DU CANADA	L-1 à L-21
M – PRISES DE POSITION ADMINISTRATIVE DE REVENU QUÉBEC ET DU MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC	M-1 à M-8
N – JURISPRUDENCE RÉCENTE	N-1 à N-7
O – ADMINISTRATION FISCALE	O-1 à O-16

TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉE

(MISE À JOUR EN FISCALITÉ - 2010 : LA REVUE DES 12 DERNIERS MOIS)

A - TABLES D'IMPÔT ET TABLEAUX UTILESA-1 à A-153

TABLEAUX de la série 100

Tables d'impôt pour les particuliers et crédits d'impôt personnels

Tableau # 100 -	Table d'impôt des particuliers (résidents du Québec) – 2010	A-4
Tableau # 101 -	Paliers d'imposition au fédéral et au provincial pour les particuliers et les fiducies – 2010	A-5
Tableau # 102 -	Impôts fédéral et provincial pour les particuliers des diverses provinces – 2010.....	A-6
Tableau # 103 -	Certains montants personnels au fédéral pour l'année 2010	A-7
Tableau # 104 -	Certains crédits personnels au provincial pour l'année 2010	A-8
Tableau # 105 -	Cotisation de 1 % au Fonds des services de santé pour 2010	A-9
Tableau # 106 -	Liste des incidences fiscales potentielles découlant d'une hausse du revenu fiscal d'un particulier pour 2010	A-10
Tableau # 107A -	Taux marginaux « décomposés » (fédéral et Québec) sur un dividende ordinaire <u>reçu</u> par un particulier en 2010	A-12
Tableau # 107B -	Taux marginaux « décomposés » (fédéral et Québec) sur un dividende « déterminé » <u>reçu</u> par un particulier en 2010	A-12

TABLEAUX de la série 200

Crédits d'impôt remboursables, versements sociaux et programmes familiaux

Tableau # 200 -	Cotisations et prestations d'assurance-emploi – 2010 et 2011 et cotisations au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour 2010 et 2011.....	A-13
Tableau # 201 -	Prestation fiscale pour enfants du 1 ^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011	A-14
Tableau # 202 -	Soutien aux enfants du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010	A-16
Tableau # 203 -	Crédit de TPS (fédéral) – juillet 2010 à juin 2011	A-18
Tableau # 204 -	Crédit de TVQ (provincial) versé en 2010 (dernière année).....	A-19
Tableau # 205 -	Frais de garde d'enfants – Plafonds applicables (2010).....	A-20
Tableau # 206 -	Taux du crédit remboursable pour les frais de garde d'enfants (provincial) – 2010.....	A-21
Tableau # 207 -	Table de fixation de la contribution alimentaire parentale de base – 2010	A-22
Tableau # 208 -	Formulaire de fixation des pensions alimentaires pour enfants – 2010	A-26
Tableau # 209 -	Montants maximums de la « Prime au travail » en 2010 selon la situation familiale	A-27
Tableau # 210 -	Sommaire récapitulatif des ajustements au niveau du « Soutien aux enfants », de la prestation fiscale pour enfants et du crédit de TPS lors d'une séparation, d'un décès ou d'un nouveau conjoint fiscal survenant en 2010	A-28

TABLEAUX de la série 300

Retraite et décès

Tableau # 300 -	Cotisations et prestations de la RRQ – 2010 et 2011.....	A-29
Tableau # 301 -	Prestations de la Sécurité de la vieillesse (PSV) – 2010.....	A-30
Tableau # 302 -	Supplément de revenu garanti – 2010.....	A-31
Tableau # 303 -	Plafonds des nouvelles contributions à un REÉR – 1991 à 2011 et taux des retenues à la source pour les retraits de REÉR en 2010	A-32
Tableau # 304 -	Retraits minimums d'un FERR	A-33
Tableau # 305 -	Droits successoraux américains et impôt américain sur les dons – années 2007 à 2010	A-34
Tableau # 306 -	Crédit unifié pour les droits successoraux américains et l'impôt américain sur les dons – 2002 à 2010	A-35
Tableau # 307 -	Taux de retraits prescrits d'un FRV (Fonds de revenu viager) pour l'année 2010 en vertu du Règlement de la LRRCR du Québec.....	A-36

Tableau # 308 -	Calcul du « revenu temporaire » et formule technique du retrait maximum du FRV – 2010	A-37
Tableau # 309 -	Taux de retraits prescrits d'un FRV « fédéral » (régé par la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension) pour l'année 2010	A-39
Tableau # 310 -	Exemples de critères de décision entre le choix de la rente de l'employeur ou l'investissement de la valeur de transfert lors d'une cessation d'emploi.....	A-40
Tableau # 311A -	Comparaison du rendement <u>après impôts</u> en 2010 des placements selon la nature du revenu pour un particulier imposé au taux maximum et résidant au Québec	A-41
Tableau # 311B -	Comparaison du rendement « équivalent » <u>après impôts</u> en 2010 pour un particulier imposé au taux maximum et résidant au Québec	A-41
Tableau # 312 -	Résumé des principales différences entre le CÉLI et le REÉR.....	A-42

TABLEAUX de la série 400

Avantages aux employés, dépenses d'automobiles, options d'achat d'actions, etc.

Tableau # 400 -	Limites maximales relatives aux dépenses d'automobiles 2003 à 2011	A-44
Tableau # 401 -	Coût d'utilisation d'une automobile au km – Grille de calcul du CAA	A-45
Tableau # 402 -	Automobile fournie par l'employeur – 2010	A-46
Tableau # 403 -	Résumé des incidences fiscales pour les options d'achat d'actions accordées aux employés – 2010	A-47
Tableau # 404 -	Résumé des incidences fiscales rattachées à un investissement dans des actions accréditives.....	A-49
Tableau # 405 -	Gain en capital et exonération : taux d'inclusion du gain et exonération disponible (1972 à 2010)	A-52
Tableau # 406 -	Résumé des impacts fiscaux de certaines transactions de base effectuées du vivant entre personnes ayant un lien de dépendance et aussi entre un actionnaire et sa société par actions.....	A-53

TABLEAUX de la série 500

Informations fiscales sur les sociétés

Tableau # 500 -	Taux d'imposition combinés des sociétés privées (Québec) – 2010.....	A-63
Tableau # 501 -	Taux d'imposition combinés fédéral et provincial pour les sociétés par actions des diverses provinces – 2010	A-64
Tableau # 502 -	Taxes sur le capital au Canada – 2010	A-66
Tableau # 503 -	Taux d'impôt corporatifs américains – 2010 (U.S. Federal corporate tax rates)	A-67
Tableau # 504 -	Liste des programmes d'aide fiscale présentement disponibles pour les entreprises.....	A-68
Tableau # 505 -	Liste de contrôle pour une PME et ses actionnaires	A-71
Tableau # 506 -	Liste de contrôle pour un fiscaliste lors de réorganisations corporatives	A-75
Tableau # 507 -	Techniques d'utilisation de pertes fiscales pour les sociétés par actions.....	A-77
Tableau # 508A -	Taux et catégories d'amortissement – 2010	A-78
Tableau # 508B -	Documents complémentaires sur les taux et catégories d'amortissement – 2010.....	A-82
Tableau # 509 -	« Check-list » sur la propriété de l'assurance-vie	A-88
Tableau # 510 -	Calcul du revenu protégé en main (« safe income ») aux fins du paragraphe 55(2) LIR	A-90
Tableau # 511 -	Imposition des divers crédits d'impôt reçus au fédéral et au provincial (R&D, stages en milieu de travail, design, etc.) : quand et comment?	A-92
Tableau # 512 -	Liste des frais de représentation sujets ou non au taux de déductibilité de 50 % (incluant les dépenses de golf) et de la règle du 1,25 % du chiffre d'affaires au Québec	A-94
Tableau # 513 -	Liste d'éléments créditeurs à inclure au capital versé aux fins de la taxe sur le capital et liste des placements admissibles aux fins de la taxe sur le capital.....	A-98
Tableau # 514 -	L'ABC des dividendes : taux maximums au Canada, nature des dividendes, taux des crédits d'impôt, seuil d'imposition nulle en 2010	A-99

Tableau # 515 -	Taux de la cotisation d'employeur au Fonds des services de santé (FSS) selon la masse salariale.....	A-102
Tableau # 516 -	Déductibilité des intérêts et pénalités sur impôts, taxes et DAS	A-103
Tableau # 517 -	Comparaison : salaire vs dividende « ordinaire » pour 2010 sur une somme disponible de 50 972 \$ pour une société imposée au taux de 19 %	A-104
Tableau # 518 -	Comparaison : salaire vs dividende « ordinaire » pour 2010 sur une somme disponible de 51 794 \$ pour une société imposée au taux de 19 %	A-105
Tableau # 519 -	Comparaison : salaire vs dividende « ordinaire » pour 2010 pour un actionnaire imposé au taux maximum sur une somme disponible de 1 000 \$ pour une société par actions imposée à un taux de 19 %	A-106
Tableau # 520 -	Liste de contrôle des informations et étapes nécessaires à la déclaration d'un dividende à même le compte de dividendes en capital (« CDC ») d'une société.....	A-107
Tableau # 521 -	Résolutions écrites des administrateurs relatives à la déclaration d'un dividende à même le compte de dividendes en capital	A-108
Tableau # 522 -	Compte de dividendes en capital (CDC) : 27 règles d'or à toujours se rappeler... ..	A-109
Tableau # 523 -	Impacts fiscaux pour des sociétés d'être considérées comme des sociétés « associées »	A-115
Tableau # 524 -	Primes d'assurance vie individuelle, d'assurance maladies graves, d'assurance invalidité et d'assurance collective payées par l'employeur et/ou par l'employé : déductibles ou non, avantages imposables ou non, prestations imposables ou non?...	A-117
Tableau # 525 -	Les sociétés liées.....	A-122
Tableau # 526 -	Les sociétés affiliées	A-125
Tableau # 527 -	Les sociétés associées	A-127
Tableau # 528 -	Les sociétés rattachées	A-132
Tableau # 529 -	Déductibilité d'honoraires de toute nature selon les autorités fiscales et la jurisprudence.....	A-136

TABLEAUX de la série 600

Administration fiscale

Tableau # 600 -	Taux d'intérêt prescrits (impôts) – 2006 à 2010.....	A-137
Tableau # 601 -	Pénalités pour non-production des déclarations fiscales et pénalités fréquentes – 2010.....	A-138
Tableau # 602 -	Modèle d'avis d'opposition au fédéral (exemple).....	A-139
Tableau # 603 -	Modèle d'avis d'opposition au provincial (exemple)	A-140
Tableau # 604 -	Vente d'un bien immeuble par un non-résident : montant des retenues d'impôt - 2010	A-141
Tableau # 605 -	Taux de quelques retenues d'impôt sur certains versements à des non-résidents.....	A-142
Tableau # 606 -	Pénalités pour remises tardives des retenues d'impôt à la source.....	A-143
Tableau # 607 -	Pénalités et intérêts pour remises tardives de la TPS	A-144
Tableau # 608 -	Pénalités et intérêts pour remises tardives de la TVQ.....	A-145
Tableau # 609 -	Période obligatoire de conservation des registres.....	A-146

TABLEAUX de la série 700

Divers tableaux

Tableau # 700 -	Taux hypothécaires (emprunts)	A-149
Tableau # 701 -	Grille des taux de change étranger – 1991 à 2009.....	A-150
Tableau # 702 -	Liste détaillée d'un grand nombre de fonds constitués en sociétés (plutôt qu'en fiducies) aux fins de l'admissibilité à la taxe sur le capital et au report d'impôt en cas de dispositions effectuées à l'intérieur de la même société de la même famille de fonds	A-151
Tableau # 703 -	Différents types de fiducies personnelles et leur utilisation	A-152
Tableau # 704 -	Variation de l'indice des prix à la consommation au Canada pour la période 1989 à 2009 selon Statistique Canada.....	A-153

B – TAUX D'IMPOSITION DES PARTICULIERS, DES FIDUCIES ET DES SOCIÉTÉS, INDEXATION DES DIVERS PARAMÈTRES ET COMPARAISONS SALAIRES-BONIS-DIVIDENDES.....	B-1 à B-35
1. Particuliers – Fédéral	B-1
1.1 Paliers d'imposition au fédéral pour 2010	B-1
1.2 Paliers d'imposition prévus au fédéral pour 2011	B-1
1.3 Indexation du régime fiscal fédéral pour 2010 et 2011	B-2
1.3.1 Paramètres sujets à l'indexation : 2009 à 2011	B-3
1.4 Indexation de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), du supplément de la Prestation nationale pour enfants (PNE) et de la Prestation pour enfants handicapés (PEH).....	B-4
1.4.1 Indexation de la Prestation canadienne pour enfants (PFCE) et du seuil où la réduction débute	B-4
1.4.2 Indexation du supplément de la Prestation nationale pour enfants (PNE) et du seuil où la réduction débute	B-4
1.4.3 Indexation de la Prestation pour enfants handicapés (PEH).....	B-6
1.5 Autres modifications diverses affectant les particuliers au fédéral	B-6
2. Particuliers – Provincial (Québec)	B-7
2.1 Paliers et taux d'imposition pour l'année 2010	B-7
2.2 Paliers et taux d'imposition prévus pour l'année 2011	B-8
2.3 Indexation des crédits d'impôt au provincial pour 2010 et 2011	B-8
2.4 Indexation des paliers de « revenu familial net » aux fins du taux de crédit pour frais de garde au Québec	B-11
2.5 Autres modifications diverses affectant les particuliers au provincial	B-11
3. Taux d'imposition des fiducies – Fédéral et Québec	B-11
4. Modifications à l'imposition des sociétés au fédéral	B-12
4.1 Revenus imposés à taux réduit à travers le Canada en 2010	B-12
4.2 Rappel pour les PME ayant un « capital imposable » supérieur à 10 millions	B-13
4.3 Rappel sur la réduction progressive du taux « général » des sociétés au fédéral depuis 2008 jusqu'en 2012... ..	B-14
5. Modifications aux taux d'imposition du Québec et à la taxe sur le capital des sociétés : rappel sur des mesures déjà annoncées précédemment.....	B-15
5.1 Aucun changement en 2010 au taux réduit au Québec sur le revenu « actif » pour les PME	B-15
5.1.1 Rappel sur la réduction du plafond des affaires au Québec pour les grosses PME.....	B-15
5.2 Rappel des impacts de la baisse antérieure du taux d'imposition corporatif québécois sur les revenus de placements gagnés par une société suivis d'un dividende versé à l'actionnaire	B-16
5.3 Le gros problème des entreprises de prestation de services personnels impliquant entre autres les consultants en informatique et les vérifications fiscales de Revenu Québec suite à la décision Carreau : quel est l'état actuel du dossier et les démarches en cours?	B-18
5.4 Rappel de la baisse accélérée de la taxe sur le capital en vue de son abolition le 1 ^{er} janvier 2011 pour les sociétés autres que manufacturières	B-20
5.4.1 Impact de l'abolition de la taxe sur le capital sur le crédit de taxe sur le capital.....	B-21
5.5 Autres modifications à l'impôt des sociétés au Québec	B-21
6. Sommaire des changements proposés aux taux d'imposition au fédéral et au Québec pour les années 2010 à 2012 (2009 est présentée pour fins de comparaison)	B-22
7. Comparaison Salaire – Dividende en 2010 pour une PME ayant la totalité de son revenu actif imposé au taux réduit des PME	B-23
7.1 Qu'en est-il des bonis sur l'excédent de 500 000 \$ de revenu d'entreprise exploitée activement?	B-24
7.2 Seuil d'imposition nulle en 2010 lorsqu'un particulier n'a reçu qu'un revenu de dividendes	B-27

7.3	Rappel sur les modifications au crédit d'impôt pour les dividendes « déterminés » et à la majoration du montant reçu à compter de 2010	B-28
7.3.1	Ce que cela veut dire en pratique... ..	B-29
7.3.2	Le problème de la période 2009 à 2012 : le concept d'intégration ne fonctionnera pas si les dividendes sont versés plus tard... ..	B-30
7.3.3	Ajustement technique au CRTG à compter de 2010 en raison de la baisse progressive du taux corporatif	B-31
8.	Brefs commentaires sur les budgets de l'Ontario, de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick	B-31
8.1	L'Ontario : le budget de 2010 et rappel sur des mesures déjà annoncées en 2009	B-31
8.1.1	Mesures fiscales visant les entreprises	B-31
8.1.2	Particuliers de l'Ontario	B-32
8.1.3	Rappel sur l'harmonisation à la TPS	B-33
8.2	L'Alberta	B-33
8.3	Le Nouveau-Brunswick : pas de changement dans le budget mais un rappel de la réforme fiscale déjà annoncée qui sera mise en place... ..	B-34

C – ERREURS OCCASIONNELLES OU FRÉQUENTES RATTACHÉES À LA PRÉPARATION DES DÉCLARATIONS FISCALES T2 ET CO-17 DES SOCIÉTÉS	C-1 à C-11
1. Introduction	C-1
2. Mode de présentation utilisée pour la liste des erreurs occasionnelles ou fréquentes en matière de T2 et CO-17	C-1
3. Calcul du revenu net et du revenu imposable	C-2
3.1 Ajustements dans le calcul du revenu provenant d'une entreprise et du revenu provenant d'un bien (Annexe 1 / CO-17.A.1)	C-2
3.2 Déduction pour amortissement et MCIA (Annexe 8 / CO-130.A et Annexe 10 / CO-130.B).....	C-5
3.3 RS&DE (T661 / RD-222)	C-6
3.4 Gains et pertes en capital (Annexe 6 / CO-17S.232)	C-6
3.5 Utilisation des pertes (Annexe 4 / CO-17S.4 et CO-1012)	C-7
3.6 Dividendes (Annexe 3 / CO-17S.3, Annexe 53 et Annexe 55)	C-8
4. Calcul de l'impôt de la Partie I	C-8
5. Calcul de l'impôt de la Partie IV	C-9
6. Autres formulaires à produire	C-9
7. Informations sur les actionnaires et les changements d'actionnaires	C-10
8. Acomptes provisionnels	C-10
9. Erreurs provenant des informations aux états financiers	C-10
10. Autres erreurs potentielles	C-10
11. Conciliation du compte de dividendes en capital (CDC)	C-11

D – MODIFICATIONS DIVERSES AFFECTANT LES PARTICULIERS, LES FIDUCIES ET LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS AUX FINS DES RÈGLES FÉDÉRALES	D-1 à D-49
1. Hausse des cotisations à l'assurance-emploi pour les années 2011 et suivantes : après le gel, payons maintenant... mais ce sera moins pire que prévu à l'origine.....	D-1
2. Travailleurs autonomes et l'accès, si désiré, à certaines prestations d'assurance-emploi à compter de 2011... mais il y aura un coût à tout cela... ..	D-1
3. Modifications découlant du budget fédéral du 4 mars 2010	D-6
3.1 Prestation fiscale pour enfants et la garde partagée : à partir de juillet 2011, le partage s'appliquera sur les versements mensuels plutôt qu'en alternance aux 6 mois... ..	D-7
3.2 Prestation universelle pour la garde d'enfants pour les familles monoparentales et choix de l'inclusion au revenu fédéral d'un enfant	D-8
3.3 Crédit d'impôt pour frais médicaux et les interventions purement esthétiques : au tour du fédéral d'en abolir l'accès.....	D-9
3.3.1 Modifications connexes à la TPS/TVH.....	D-10
3.4 Quatre modifications importantes aux règles fiscales sur les options d'achat d'actions accordées aux employés sont apportées.....	D-10
3.4.1 Première modification : paiement en espèces (en argent).....	D-11
3.4.2 Deuxième et troisième modifications : abolition du choix en vue de reporter l'impôt et versement de retenues au fisc.....	D-12
3.4.3 Quatrième modification : allègement spécial temporaire à l'égard du choix déjà effectué en vue de reporter l'impôt couplé d'une baisse de valeur des titres	D-13
3.4.4 L'harmonisation au Québec maintenant.....	D-14
3.4.5 Un exemple chiffré à l'égard du choix spécial temporaire pour mieux comprendre.....	D-15
3.5 Exonération au titre des bourses d'études et le crédit d'impôt pour études : trois modifications sont annoncées.....	D-17
3.6 Prestations reçues de la sécurité sociale des États-Unis : un assouplissement important mais limité à certains contribuables seulement.....	D-19
3.7 Roulement du produit d'un REÉR ou d'un FERR au décès d'un particulier au REÉI d'un enfant ou petit-enfant financièrement à charge	D-20
3.8 Report prospectif des subventions et des bons d'invalidité dans le cadre des REÉI	D-20
3.9 Paiements par des provinces à des REÉÉ ou à des REÉI : précision à l'effet qu'il n'en découle pas d'impact sur les subventions fédérales.....	D-20
3.10 Prolongation (... encore une fois) du crédit d'impôt de 15 % pour exploration minière visant les actions accréditives.....	D-20
3.11 Boîtes-décodeurs pour téléviseur : hausse du taux de la déduction pour amortissement (DPA).....	D-20
3.12 Élargissement des biens admissibles à la déduction pour amortissement accéléré au titre de la production d'énergie propre	D-21
3.13 Assouplissement technique concernant les frais liés aux énergies renouvelables ainsi qu'à l'économie d'énergie au Canada et le concept de « société exploitant une entreprise principale » aux fins des actions accréditives.....	D-23
3.14 Imposition des groupes de sociétés et transfert de pertes fiscales : des modifications importantes en vue?	D-24
3.15 Conversion et transfert de pertes des EIPD (fiducies de revenus) : des restrictions techniques ont été apportées.....	D-24
3.16 Modifications aux règles concernant les « biens de location déterminés » loués à des entités exonérées d'impôt ou à des non-résidents.....	D-25
3.17 Déclaration d'opérations d'évitement fiscal : le fédéral aussi exigera des informations.....	D-26
3.18 Modifications en matière de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE).....	D-29
3.19 Mesures visant la fiscalité internationale	D-29
3.20 L'envoi d'avis électroniques (plutôt que par la poste) sera bientôt possible pour l'ARC sous réserve de plusieurs conditions.....	D-29
3.21 Baisse du taux d'intérêt sur les charges fiscales payées en trop à l'ARC par les personnes morales.....	D-30

3.22	Évasion fiscale et régime de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité : resserrement des règles.....	D-31
3.23	Organismes de bienfaisance : réforme importante du contingent des versements.....	D-31
3.24	Création de coopératives de crédit fédérales	D-34
3.25	Politique fiscale autochtone	D-35
4.	Autres mesures annoncées en 2010 et certains brefs rappels sur d'autres mesures annoncées précédemment.....	D-35
4.1	Rappel sur les plafonds des dépenses d'automobiles et avantages imposables pour 2010.....	D-35
4.2	Montant au kilomètre applicable aux frais de transport reliés aux frais de déménagement, aux frais médicaux et aux habitants de régions éloignées et taux pour les frais de repas.....	D-35
4.3	Bref rappel sur la hausse annuelle des plafonds applicables aux RPA, aux REÉR et aux RPDB.....	D-36
4.4	Rappel sur la hausse progressive du taux de déduction des frais de repas des camionneurs se qualifiant de « conducteurs de grand routier » d'ici à 2011	D-36
4.5	Suivi sur l'assouplissement prévu à l'origine pour 2009 sur la tenue d'un registre des déplacements à l'égard d'une automobile : l'ARC s'est enfin prononcée... ..	D-37
4.6	Modification très technique à venir à l'impôt minimum de remplacement (IMR) suite à la publication d'une lettre de réconfort (« comfort letter ») du ministère des Finances du Canada	D-39
4.7	Rappel sur les changements administratifs de l'ARC à certains avantages imposables accordés à des employés, dont certains s'appliquent depuis 2010.....	D-40
4.8	Nouvelles dispositions législatives relatives aux fiducies de soins de santé au bénéfice d'employés	D-41
4.9	Bref rappel sur l'amortissement des biens de fabrication et transformation acquis en 2010 et 2011 qui aboutiront finalement dans la catégorie 29.....	D-43
4.10	Bref rappel sur l'amortissement accéléré de l'équipement informatique « neuf » acquis avant le 1 ^{er} février 2011	D-43
4.11	Bref rappel sur la catégorie 1 pour les immeubles non résidentiels et le concept de biens non utilisés avant le 19 mars 2007.....	D-43
4.12	Y aura-t-il un nouveau crédit d'impôt <u>fédéral</u> pour les nouveaux diplômés travaillant dans les régions désignées suite au dépôt d'un projet de loi privé?.....	D-44
4.13	Le « bill technique » déposé à l'origine le 20 décembre 2002 et les nombreuses modifications subséquentes : même la vérificatrice générale a indiqué que c'était le bordel.....	D-45
	4.13.1 Où en est rendu le dossier maintenant?	D-46
	4.13.2 Remboursement par le fisc d'acomptes provisionnels versés en trop.....	D-46
	4.13.3 Modifications aux clauses restrictives et clauses de non-concurrence : c'est encore le bordel!	D-46
	4.13.4 Ajustement partiellement favorable au PBR des actions lors d'une hausse du capital versé ou lors du paiement d'un dividende en actions inter-sociétés	D-47
4.14	Bref rappel sur la production électronique obligatoire de déclarations pour certains contribuables depuis 2010	D-47
4.15	Production électronique des déclarations de TPS/TVH (et de TVQ) depuis juillet 2010	D-47
4.16	Refonte du feuillet T4A.....	D-48
4.17	Nouvelles exigences en matière de production des déclarations des sociétés de personnes	D-48

**E – MODIFICATIONS DIVERSES AFFECTANT LES PARTICULIERS, LES FIDUCIES
ET LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS AUX FINS DES RÈGLES QUÉBÉCOISESE-1 à E-55**

1.	Primes d'assurance médicaments : hausse à 600 \$ à partir de juillet 2010	E-1
2.	Cotisation de 1 % au Fonds des services de santé (FSS) et indexation à l'inflation des différentes tranches de revenu assujetti à la cotisation	E-2
3.	Seuils pour la « prime au travail » en 2010	E-2
4.	Modifications fiscales découlant du budget du Québec du 30 mars 2010 et modifications connexes s'y rapportant	E-2
4.1	Instauration d'une contribution santé depuis le 1 ^{er} juillet 2010	E-3
4.2	Instauration d'un crédit d'impôt pour la solidarité en remplacement de certaines autres mesures dont le crédit de TVQ et le RIF	E-5
4.2.1	Conditions générales d'admissibilité	E-6
4.2.2	Détermination du crédit d'impôt	E-8
4.2.3	Modalités d'application du crédit d'impôt pour la solidarité	E-13
4.2.3.1	Règles particulières relativement à la composante logement	E-13
4.2.3.2	Précisions sur le revenu familial	E-14
4.2.3.3	Versement du crédit d'impôt	E-15
4.2.4	Changements de situation familiale ou autre changement affectant la détermination du crédit d'impôt	E-16
4.2.5	Crédit d'impôt transitoire pour les prestataires de l'aide financière de dernier recours	E-17
4.2.6	Diverses modifications corrélatives	E-18
4.2.6.1	Modification au crédit d'impôt pour le transfert de la contribution parentale reconnue	E-18
4.2.6.2	Remplacement de mesures fiscales existantes : abolition des crédits de TVQ, du RIF et de celui pour les particuliers habitant un village nordique	E-18
4.3	Assouplissement des règles d'intensité applicables à certains services de soutien à domicile offerts par des résidences pour personnes âgées	E-19
4.4	Fréquence accrue des versements anticipés du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants et de la prime au travail	E-20
4.5	Non-imposition partielle de l'indemnité versée à un sujet de recherche lors d'un essai clinique	E-21
4.6	Modification très technique à la limite relative à la déductibilité des frais de placement au Québec	E-21
4.7	Hausse au Québec seulement du taux de la déduction pour amortissement applicable aux camions et aux tracteurs neufs conçus pour le transport de marchandises et instauration d'une déduction additionnelle	E-22
4.7.1	Hausse à 60 % du taux de la déduction pour amortissement	E-22
4.7.2	Instauration d'une déduction additionnelle de 85 %	E-23
4.8	Prolongation du crédit d'impôt remboursable pour la construction et la réfection majeure de chemins d'accès et de ponts d'intérêt public en milieu forestier	E-25
4.9	Mesures visant l'industrie cinématographique	E-26
4.9.1	Bonifications au crédit d'impôt remboursable pour le doublage de films	E-26
4.9.2	Nouveaux montants d'aide exclus pour l'application du crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise	E-27
4.9.3	Octroi d'un allègement fiscal aux non-résidents occupant des postes clés dans une production étrangère tournée au Québec	E-28
4.10	Ajustements aux crédits d'impôt remboursables pour la production de titres multimédias pour tenir compte de la convergence avec les films d'animation numérique	E-28
4.11	Augmentation temporaire des taux applicables à deux des assiettes de la taxe compensatoire des institutions financières	E-30

4.12	Remplacement du régime des centres financiers internationaux (CFI) par un crédit d'impôt remboursable	E-32
4.12.1	Instauration d'un crédit d'impôt remboursable pour les CFI	E-33
4.12.2	Employé de CFI autre qu'un spécialiste étranger	E-33
4.12.3	Spécialiste étranger au service d'un CFI	E-34
4.13	Ajustements techniques du crédit d'impôt remboursable pour le développement des affaires électroniques aux situations de transfert d'activités et de démarrage d'entreprise	E-34
4.14	Modifications substantielles à l'imposition de l'industrie minière	E-35
4.15	Harmonisation relative à la réaffectation de montants à d'autres comptes fiscaux : une bonne nouvelle... enfin!	E-37
4.16	Augmentation de la sévérité de la peine d'emprisonnement pour évasion fiscale	E-37
4.17	Hausse additionnelle du taux de la taxe de vente du Québec à compter du 1 ^{er} janvier 2012.....	E-38
4.17.1	Précisions relatives à l'application de la hausse du taux de la TVQ pour 2012	E-39
4.17.2	Modifications corrélatives	E-41
4.17.3	Bonification du remboursement de la TVQ à l'égard d'une habitation résidentielle neuve	E-42
4.18	Hausse graduelle de la taxe sur les carburants.....	E-43
4.19	Instauration d'une redevance sur l'eau	E-44
4.20	Conséquences financières pour les particuliers des multiples mesures du budget du Québec... dont les hausses de TVQ	E-44
5.	Modifications touchant la R-D ainsi que le crédit d'impôt pour services d'adaptation technologique	E-45
6.	Modifications diverses annoncées depuis novembre 2009	E-46
6.1	Hausse des taux de cotisation au RQAP pour 2011... et ce n'est pas nécessairement fini!	E-46
6.2	Augmentation des droits de mutation à Montréal pour les immeubles et ce, depuis le 29 janvier 2010	E-46
6.3	Dons pour Haïti et la différence fédérale-provinciale	E-47
6.4	Modifications très techniques relativement au redressement d'impôt rattaché à des paiements de la CSST ou de la SAAQ (la case M du Relevé 5) ainsi qu'au report d'une perte autre qu'en capital suite au remboursement de certaines prestations	E-47
6.5	Modifications à la mesure relative au report de l'imposition d'une ristourne admissible	E-47
6.6	Bref rappel sur les nouvelles obligations exigées par Revenu Québec qui s'appliquent aux restaurateurs	E-48
6.7	Rappel sur l'obligation pour certaines sociétés de transmettre leur déclaration de revenus par Internet	E-49
6.8	Bref rappel sur le crédit remboursable pour l'acquisition ou la location d'un véhicule neuf écoénergétique et les taux de crédit applicables en 2010 et 2011	E-49
6.9	Rappel sur les modifications importantes apportées au crédit d'impôt à l'investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation et aussi à certaines aides fiscales accordées dans les régions ressources	E-49
6.10	Réaménagement de la bonification pour effets spéciaux et animation informatiques applicable aux productions admissibles au crédit d'impôt pour services de production cinématographique et précisions sur les dépenses admissibles à ce crédit... ..	E-52
6.10.1	Précisions relatives aux dépenses admissibles	E-53
6.11	Hausse temporaire du taux de la déduction pour amortissement (au Québec seulement) applicable à un pipeline	E-53

6.12	Planification fiscale agressive (PFA) au Québec : des informations supplémentaires sont publiées par le fisc québécois ainsi qu'un nouveau formulaire de divulgation	E-53
6.13	Précisions très techniques concernant les « fiducies désignées » (du type fiducie d'Alberta)	E-55
6.14	Rappel sur l'attestation nécessaire du ministère du Revenu du Québec qui est désormais requise pour les appels d'offres publics de 25 000 \$ et plus	E-55
6.15	Bref rappel sur le paiement des primes de CSST à Revenu Québec à compter de janvier 2011	E-55
6.16	Autres modifications québécoises visant plus particulièrement les non-résidents	E-55

F –	L'INCORPORATION DES PROFESSIONNELS : UN SUIVI DES RÈGLES ET D'AUTRES RÉFLEXIONS SUR CERTAINES STRUCTURES...	F-1 à F-7
1.	L'incorporation des professionnels : un suivi des règles et d'autres réflexions sur certaines structures...	F-1
1.1	Introduction	F-1
1.2	Ajouts en 2010 (à ce jour) d'un seul ordre professionnel permettant à ses membres d'incorporer leur entreprise professionnelle mais d'autres s'en viennent à grands pas.....	F-2
1.3	Où en sommes-nous rendus pour d'autres ordres professionnels?	F-2
1.4	Quoi de neuf du côté de nos pharmaciens très malades?	F-3
1.5	L'Alberta assouplit sa législation pour la détention d'actions par les membres de la famille de certains professionnels mais pour la vraie souplesse, on repassera.....	F-4
2.	La décision Krauss (présentement en appel) et la structure de fractionnement de revenus que nous trouvons trop agressive.....	F-4
3.	Actions à dividendes discrétionnaires : une longue interprétation technique de l'ARC mais qui est beaucoup trop floue pour être vraiment utile...	F-6
4.	Les taxes à la consommation (TPS/TVQ) et l'incorporation des professionnels : un rappel à la prudence.....	F-6

G – SUIVI SUR UNE MULTITUDE DE RÈGLES FISCALES VISANT LES PLACEMENTS, LES VÉHICULES DE RETRAITE ET LES PRODUITS D'ASSURANCE.....G-1 à G-68

1.	Introduction.....	G-1
1.1	Déclaration annuelle des revenus, gains et pertes sur les placements et des frais y afférents : une vraie référence!.....	G-1
2.	Déductibilité des intérêts : enfin une petite année tranquille.....	G-1
2.1	La stratégie du « 10-8 » (ou du « 9-7 ») utilisée dans le milieu de l'assurance vie : où le dossier en est-il rendu?	G-3
3.	Régimes de revenus différés (REÉR, FERR, RPA, RPDB, REÉE, REÉI, RRQ, PSV, SRG, etc.)	G-3
3.1	Consultations nationales lancées par le gouvernement fédéral sur le système de revenu de retraite : qu'en est-il au juste?.....	G-3
3.2	Des comptes REÉR en dollars US sont maintenant offerts... dans quelques institutions financières.....	G-4
3.3	Nouveau record (dans nos statistiques « maison ») sur les économies fiscales découlant du choix du fractionnement des revenus de pension avec le conjoint : plus de 12 000 \$!.....	G-5
3.4	Retraits d'un fonds de revenu viager (FRV) : toujours pas d'admissibilité au fractionnement de revenu de pension entre conjoints avant que le détenteur n'ait atteint l'âge de 65 ans car un FRV est un FERR au niveau fiscal.....	G-5
3.5	Cotisations au REÉR par un contribuable âgé de plus de 71 ans mais dont la conjointe a moins de 72 ans : réponse à une interrogation d'un de nos participants...	G-7
3.6	Donner les actifs d'un REÉR en garantie d'un emprunt : peut-il y avoir un avantage?	G-8
3.7	Cotisations excédentaires au REÉR : rappel sur la date limite pour retirer l'excédent sans « trop de dégâts ».....	G-9
3.8	L'ARC reconfirme à nouveau que l'impôt s'applique à un REÉR ou à un CÉLI sur les transactions de day-trading.....	G-10
3.9	Bref rappel sur la hausse des plafonds applicables aux RPA, aux REÉR et aux RPDB au cours des dernières années et des prochaines années	G-11
3.10	Problématique du retrait « RAP » sur deux années civiles et la position un peu plus souple désormais adoptée par l'ARC.....	G-12
3.11	Précision technique sur l'assujettissement au Québec seulement à l'impôt relatif à l'acquisition d'actions de remplacement d'un fonds de travailleurs suite au non-remboursement d'un retrait RAP ou REEP.	G-12
3.12	Rachat de services passés à l'égard d'un régime de pension agréé (RPA) et réponse à une question fiscale d'un participant... ..	G-14
3.13	Décès d'un particulier et versement d'un montant forfaitaire à la succession au titre d'un régime de pension agréé (RPA) ou d'un RPDB... ..	G-18
3.14	Augmentation de 10 % à 25 % du seuil du surplus des caisses de retraite autorisé en vertu de la Loi de l'impôt	G-19
3.15	Rendement ultime des cotisations versées au RRQ : plusieurs commencent à se demander si cela vaut vraiment la peine d'y cotiser.....	G-20
3.16	L'avenir du Régime de rentes du Québec : à quoi s'attendre?.....	G-23
3.16.1	Les modifications annoncées au Régime de pensions du Canada pour 2011 s'appliqueront-elles au RRQ?	G-24
3.16.2	Bref rappel sur les prestations de la Régie des rentes du Québec à 60 ans et la retraite progressive : pas pour les travailleurs autonomes non incorporés.....	G-26

3.17	La Cour d'appel fédérale conclut que les prestations de la sécurité de la vieillesse et du RPC sont saisissables lorsque le particulier est endetté envers le fisc fédéral...	G-26
3.18	Très bref rappel sur le coût réel de la perte de la pension de la Sécurité de la vieillesse (PSV) en raison d'un revenu individuel trop élevé.....	G-27
3.19	Modifications et informations additionnelles entourant les régimes enregistrés d'épargne-études (REÉÉ).....	G-27
3.19.1	Régime enregistré d'épargne-études (REÉÉ) et les taux bonifiés des subventions fédérales et québécoises : le revenu familial de quelle année est utilisé et quel est le plafond à utiliser pour les années 2007 à 2011?	G-27
3.19.2	Vérification du montant des droits à la subvention canadienne pour épargne-études (SCEE) pour un enfant auprès du gouvernement fédéral : comment s'y prendre?	G-30
3.19.3	Réponses à deux questions précises de participants sur les REÉÉ.....	G-31
3.19.3.1	Question # 1 - Enfant handicapé et retrait complet des sommes d'un REÉÉ	G-31
3.19.3.2	Question # 2 - Retrait d'un REÉÉ familial et impact sur l'IQEE ..	G-32
3.19.4	Décès du souscripteur d'un REÉÉ : qu'arrive-t-il au juste?.....	G-34
3.19.5	Mise en place de règles spéciales pour le transfert en 2011 des cotisations versées dans des REÉÉ n'offrant pas l'incitatif québécois à l'épargne-études et autres modifications québécoises au REÉÉ : de la pression est appliquée sur ceux qui n'offrent pas l'IQEE... ..	G-35
3.19.5.1	Règles spéciales pour le transfert en 2011 des cotisations versées dans des REÉÉ n'offrant pas l'IQEE	G-36
3.19.5.2	Modifications très techniques de certaines règles entourant la récupération de l'IQEE au moyen d'impôts spéciaux.....	G-36
3.19.6	Petite précision technique sur les paiements provinciaux à des REÉÉ (et aussi à des REÉI).....	G-38
3.19.7	Rappel sur les règles entourant les retraits des montants d'un REÉÉ que ce soit au titre de paiements d'aide aux études (PAÉ) ou au titre des cotisations effectuées à l'origine : y a-t-il un ordre à suivre?.....	G-38
3.19.8	Autres informations sur le REÉÉ	G-38
3.20	Le régime enregistré d'épargne-invalidité (REÉI) : informations additionnelles faisant suite au matériel des trois dernières années et nouveautés favorables annoncées dans le budget fédéral du 4 mars 2010.....	G-38
3.20.1	Le nombre d'institutions financières offrant le REÉI continue d'augmenter...	G-38
3.20.2	Tableau des seuils applicables donnant droit ou non à la subvention bonifiée pour le REÉI et au bon d'épargne-invalidité	G-39
3.20.3	Report prospectif de 10 ans des droits aux subventions et aux bons dans le cadre des REÉI	G-41
3.20.4	Nouveau roulement fiscal du produit d'un REÉR d'une personne décédée à un REÉI d'un enfant ou petit-enfant à charge atteint d'une déficience... ..	G-42
3.20.4.1	Règles transitoires pour les décès survenus après 2007 : importantes à connaître.....	G-44
3.20.5	Bref rappel des effets ou non de la portion imposable des paiements provenant d'un REÉI sur certains versements gouvernementaux (incluant l'aide sociale).....	G-44
3.20.6	Non-impact des paiements de gouvernements provinciaux à des REÉI (et aussi à des REÉÉ)	G-45
3.20.7	À propos des dispositions législatives exactes sur le REÉI	G-45
3.20.8	Autres informations disponibles sur le REÉI	G-45
4.	Le CÉLI : quelques informations supplémentaires pour faire suite à nos textes antérieurs...	G-45

4.1	Sans grande surprise, le « plafond CÉLI » se situera encore à 5 000 \$ en 2011	G-46
4.2	Bref tour d'horizon entourant la « saga » des 70 000 contribuables ayant effectué des cotisations excédentaires à leur CÉLI en 2009.....	G-47
4.3	Désignation d'un conjoint comme bénéficiaire en cas de décès à même le contrat CÉLI : le Québec fait malheureusement encore cavalier seul mais le CQFF maintient la pression.....	G-47
4.4	Bigamie fiscale, décès et l'importante différence entre le CÉLI et le REÉR : la suite du cours de l'an dernier... et de bonnes nouvelles.....	G-48
4.5	Détention d'actions de sociétés privées par un CÉLI : malheureusement, une autre interprétation défavorable de l'ARC est publiée dans le cadre d'une décision anticipée.....	G-49
5.	Fonds de placement : quelques brèves informations.....	G-50
6.	Quelques commentaires sur certains abris fiscaux causant des problèmes à ceux qui y ont touché.....	G-51
6.1	L'abri fiscal « Prospector – Mail it safe » : la saga se poursuit.....	G-51
6.2	Les « débris fiscaux » rattachés aux dons de bienfaisance où l'investisseur ne débourse réellement que 0,25 \$ ou 0,30 \$ par dollar.....	G-52
7.	Stratégies de dons planifiés : où s'informer?	G-52
8.	Assurance vie, assurance maladies graves et assurances collectives.....	G-53
8.1	« Assurance de personnes : concepts, mythes et prise de décision » : un nouveau cours offert par le CQFF et environ 600 pages de précieux matériel sur le sujet.....	G-53
8.2	Autres lectures sur le sujet de l'assurance vie : où s'informer?.....	G-55
8.3	La décision Innovative Installation, le CDC et « l'assurance-crédit » contractée par une PME : belle victoire des contribuables... mais la décision a été portée en appel!	G-55
8.4	La stratégie du « 10-8 » ou du « 9-7 » utilisée dans le milieu de l'assurance vie : qu'en pense l'ARC au bout du compte dans le cadre de cette saga?.....	G-56
8.5	L'imposition ou non des commissions d'assurance vie et d'assurance maladies graves sur une police souscrite pour le conseiller lui-même : l'ARC a finalement décidé d'entamer une réflexion suite à l'affaire Bilodeau.....	G-57
8.6	La mauvaise idée de désigner un mineur comme bénéficiaire irrévocable d'une assurance vie.....	G-58
8.7	Police d'assurance vie dont une filiale est titulaire mais dont la société-mère est bénéficiaire : bref rappel du durcissement de la position de l'ARC à compter de 2010 et 2011.....	G-59
8.8	L'ARC confirme que les polices d'assurance émises par des assureurs étrangers font partie des biens étrangers à déclarer sur le formulaire T1135 (règle du 100 000 \$).....	G-60
8.9	Rabais accordé à un client par un représentant d'assurance vie : le rabais serait imposable pour le client (...!) selon l'ARC	G-60
9.	Assurance maladies graves	G-61
9.1	Cours présenté par Éric Brassard et Martin Goulet touchant notamment les assurances « maladies graves » dans le cadre des activités de formation du CQFF	G-61
9.1.2	Bref rappel sur d'autres textes écrits sur le sujet	G-61
9.2	Polices d'assurance contre les maladies graves et commissions gagnées par un représentant sur sa propre police	G-61
9.3	Impacts fiscaux (différents) des remboursements de primes d'une police d'assurance vie vs une police d'assurance maladies graves	G-62

10.	Régime privé d'assurance-maladie à prix coûtant majoré (« cost plus ») et régime flexible de soins de santé : des interprétations techniques de l'ARC qui fournissent des informations supplémentaires.....	G-62
11.	Les rentes : texte de référence.....	G-63
12.	Autres sujets... en rafale!	G-63
12.1	Rappel sur notre chronique sur l'impact fiscal du taux de change sur les placements et de notre texte sur le remboursement d'une dette en devises étrangères (comme sur un condo en Floride).....	G-63
12.2	Gestion des pertes en capital dans le contexte boursier actuel	G-63
12.3	Bref rappel sur le traitement fiscal de dédommagements versés à des investisseurs dont certains actionnaires de Nortel et de Norbourg suite à la publication du bulletin Nouvelles techniques no 39 par l'ARC le 4 décembre 2008.....	G-63
12.4	Bref rappel sur le traitement fiscal des pertes découlant d'investissements s'étant avérés frauduleux (de type Earl Jones ou Madoff)	G-64
12.5	Quelques informations en rafale sur le RÉA II.....	G-64
12.6	Services de gestion de placements : bref rappel sur les non-remboursements de TPS/TVH et de TVQ.....	G-65
12.7	Protection des dépôts auprès de la société d'assurance-dépôts du Canada : rappel de nos commentaires antérieurs et nouveauté pour le CÉLI du côté de l'assurance-dépôts du Québec.....	G-65
12.8	Traitement fiscal détaillé d'un investissement en actions accréditatives.....	G-66
12.9	Modifications législatives entourant les fiducies de santé et bien-être	G-66
12.10	Les conventions de retraite (CR) sous la loupe de l'ARC.....	G-66
12.11	Stratégies de monétisation sur des actions de sociétés cotées en bourse : l'ARC est-elle en train de durcir sa position, y compris sur d'autres produits financiers?	G-67

H – SAVIEZ-VOUS QUE...? H-1 à H-24

1.	Achat des actifs d'un restaurant McDonald et la longue saga avec l'ARC sur la valeur à attribuer à la franchise vs la valeur pour l'achalandage.....	H-1
2.	La saga des « agents » immobiliers face à l'incorporation de leur entreprise : le problème n'est définitivement pas encore réglé au moment d'écrire ces lignes... et ça se complique!.....	H-4
3.	Salaires vs dividendes : que diriez-vous plutôt de stratégies de gains en capital réalisés par la société?	H-7
3.1	La plus simple de toutes les stratégies : la vente de placements à profit suivi d'un rachat immédiat des placements.....	H-9
3.2	La vente de l'immeuble de la société à une autre société du groupe.....	H-10
3.3	Réaliser des gains en capital dans la société via une vente des actions de la société dans un contexte de « frères et sœurs ».....	H-11
3.4	Autres transactions mais la RGAÉ pourrait être invoquée par les autorités fiscales	H-12
3.5	Conclusion	H-12
4.	Le gouvernement part à la pêche... chez les pêcheurs de homards!.....	H-13
5.	Vérification fiscale des fiducies : les plus récents développements.....	H-14
5.1	Rappel sur le problème de décalage au niveau du moment de la reconnaissance d'un revenu de dividendes reçus par une société ayant transité par une fiducie et le CRTG.....	H-15
6.	Réforme majeure de la Loi sur les compagnies du Québec : la suite du cours de l'an dernier.....	H-17
6.1	Terminologie différente : la compagnie est morte, vive la société!.....	H-17
6.2	Émissions d'actions.....	H-17
6.2.1	Actions non payées lors de l'émission.....	H-17
6.2.2	Valeur nominale.....	H-17
6.2.3	Plusieurs catégories d'actions identiques mais avec un capital émis et payé distinct.....	H-18
6.3	Dividendes en actions.....	H-18
6.4	Capital émis et payé – émission d'actions à une personne sans lien de dépendance	H-19
6.5	Fractions d'actions	H-19
6.6	Inceste corporatif.....	H-19
6.7	Entrée en vigueur de Statuts à une date et une heure précise	H-20
6.8	Importation et exportation de sociétés	H-20
6.9	Tests financiers	H-20
6.10	Fusions	H-21
6.11	Convention unanime entre actionnaires	H-21
6.12	Protection de l'actionnaire.....	H-22
6.13	Recours en rectification ?.....	H-22
6.14	Continuation des compagnies Partie I	H-22
6.15	En vrac - conclusion.....	H-22
7.	Rubrique « Dans vos lectures... »	H-23

I –	LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL (RS&DE)	I-1 à I-10
1.	Introduction et lectures diverses sur la RS&DE.....	I-1
2.	Utilisation par l'ARC du « Manuel d'examen des demandes » et ce, depuis le 1 ^{er} mai 2010	I-2
3.	Publication d'une version « ébauche » du nouveau « guide pour les demandeurs »	I-2
4.	Publication de la politique d'application RS&DE 2004-02R4 sur les exigences de production relatives aux demandes pour la RS&DE.....	I-2
5.	La R-D et le Québec	I-3
5.1	Introduction et brève revue du régime existant.....	I-3
5.2	Modifications au crédit d'impôt remboursable pour la R-D salaire.....	I-3
5.2.1	Essai clinique	I-4
5.2.2	Uniformisation du traitement fiscal de l'indemnité versée à un sujet de recherche pour l'application du crédit d'impôt remboursable pour la R-D salaire	I-5
5.2.3	Non-imposition partielle de l'indemnité versée à un sujet de recherche d'un essai clinique.....	I-5
5.3	Sous-traitance sans lien de dépendance de travaux de R-D.....	I-6
5.4	Précision technique relative au crédit d'impôt pour services d'adaptation technologique et aux crédits d'impôt pour la R-D	I-7
5.5	Extension de la portée de l'assouplissement au délai de douze mois relatif à la production de documents applicable aux crédits d'impôt remboursables pour la R-D	I-7
5.6	Reconnaissance d'un centre de recherche public admissible	I-9
5.7	Crédit sur les salaires admissibles de R-D et taux horaire différent selon les tâches effectuées	I-10

J – LE COURRIER DU LECTEUR... J-1 à J-17

1.	Décès de l'actionnaire d'une société de portefeuille dans un contexte où il n'y a pas de roulement fiscal à un conjoint... ..	J-1
2.	Envoi des cotisations par Revenu Québec à l'ARC... ..	J-6
3.	CDC créé par une vente d'achalandage et dissolution de la société	J-6
4.	Les unités d'actions différées (UAD) : pouvez-vous nous expliquer le fonctionnement S.V.P.?	J-7
5.	Report d'une perte autre qu'en capital par une société : cela se fait à l'encontre de quels revenus en premier?	J-9
6.	Organisme sans but lucratif (OSBL) : doit-on produire ou non une déclaration quelconque aux autorités fiscales et qu'en est-il des profits sur les activités commerciales?	J-13
7.	Biens de remplacement et règles fiscales favorables sur les dispositions volontaires ..	J-15

K – FISCALITÉ INTERNATIONALE ET NON-RÉSIDENTS	K-1 à K-12
1. Au tour de clients de la HSBC de se faire pincer avec des comptes de banque en Suisse	K-1
2. Échange de renseignements fiscaux : le Canada s'entend avec plusieurs paradis fiscaux	K-2
2.1 Vérifications entreprises de conseillers de RBC Dominion Securities.....	K-3
3. La saga des formulaires T1135 non produits : le ministère des Finances du Canada réfléchit encore sur une modification potentielle à la législation fiscale.....	K-3
4. La saga des droits successoraux américains : qu'arrive-t-il au bout du compte...???	K-4
4.1 Textes en français sur les droits successoraux américains et/ou sur le mode de détention d'un bien immeuble aux États-Unis	K-4
5. Publication par l'ARC le 24 septembre 2010 du bulletin Nouvelles techniques no 43 portant entièrement sur l'imposition des Roth IRA établis aux États-Unis	K-5
6. Publication d'une interprétation technique par l'ARC sur la politique fiscale Concernant le commerce électronique	K-5
7. Choix de l'article 216 LIR sur les revenus locatifs vs les retenues d'impôt de la Partie XIII : Pechet perd sa cause à la Cour d'appel fédérale	K-6
8. Modifications découlant du budget fédéral du 4 mars 2010	K-6
8.1 Article 116 et disposition de « biens canadiens imposables » (BCI) : réduction de la portée de cette disposition... ..	K-6
8.2 Remboursements en vertu de l'article 105 du Règlement de l'impôt sur le revenu et de l'article 116 de la Loi de l'impôt sur le revenu	K-7
8.3 Fin d'un stratagème « générateurs de crédit pour impôt étranger »	K-7
9. Demande de dispense de retenues à la source pour certains employés non résidents : procédures révisées par l'ARC... ..	K-8
10. Très bref rappel sur l'entrée en vigueur du protocole modifiant la Convention fiscale entre le Canada et les États-Unis et la baisse à 0 % du taux de la retenue d'impôt en 2010 entre personnes liées	K-8
11. Contrats à terme et opérations de couverture de change : quelques interprétations techniques récentes pour vous informer ainsi qu'un texte en français d'une quarantaine de pages	K-9
12. Redéploiement de sommes à l'étranger par une filiale canadienne : une décision anticipée favorable qui a fait jaser les grands cabinets	K-9
13. Colloque sur la fiscalité des grandes entreprises et les vérifications fiscales... ..	K-10
14. Plusieurs décisions importantes des tribunaux en 2010 sur la fiscalité internationale	K-10
15. Fiducies non-résidentes et entités de placement étrangères : tout le processus législatif depuis 10 ans est à nouveau modifié... ..	K-10
16. Deux autres brefs sujets en rafale...!	K-11
16.1 Tournée de spectacles au Canada par une société non résidente	K-11
16.2 Nouvelle position de l'ARC à compter de 2011 sur le formulaire NR5 qui couvrira désormais une période de 5 ans à l'égard du choix de l'article 217 (revenu de pension)	K-11
17. Rappel sur un texte en français sur les règles fiscales applicables lorsqu'un particulier quitte le Canada définitivement... ..	K-12

L – PRISES DE POSITION ADMINISTRATIVE DE L'ARC (REVENU CANADA) ET DU MINISTÈRE DES FINANCES DU CANADA	L-1 à L-21
1. Emploi non assurable et le test de plus de 40 % des actions votantes : la « volumineuse » suite du cours de l'an dernier et des réponses détaillées à nos multiples questions.....	L-1
2. Immeuble détenu par une société, utilisation à des fins personnelles par un actionnaire et la décision Youngman : comment l'ARC calcule-t-elle le taux de rendement du capital?	L-5
3. Paiement d'un solde d'impôt pour l'exercice déjà terminé et affectation du montant par l'ARC à l'exercice en cours : même l'ombudsman trouve que cela ne va pas bien du tout.....	L-6
4. Divulgence volontaire et la nouvelle politique de l'ARC sur les rapatriements de fonds de l'étranger.....	L-7
5. Remboursement de sommes par une succession à l'égard de montants antérieurement inclus aux revenus d'un contribuable décédé.....	L-8
6. Vente de biens censés être dévolus au conjoint survivant par la succession d'un contribuable et imposition du gain en capital pour le décédé : roulement ou non?	L-11
7. Montants des honoraires sur les feuillets T4A ainsi que T5018 et les montants relatifs à la TPS et à la TVQ : déclaration excessive de revenus par certains travailleurs autonomes?	L-11
8. Suivi sur les réflexions du ministère des Finances du Canada à l'égard de deux (2) problèmes soulevés l'an dernier concernant les formulaires T1135 sur la déclaration de placements étrangers (la règle du 100 000 \$) et aussi sur les retraits RAP effectués dans des années civiles différentes.....	L-13
8.1 À l'égard des formulaires T1135.....	L-13
8.2 À l'égard des retraits RAP effectués dans des années civiles distinctes	L-14
9. Frais de repas et sens de l'expression « divertissement » : l'exception à l'alinéa 67.1(2)a) LIR s'applique-t-elle aux restaurateurs, critiques de restaurant et exploitants d'une école de théâtre?	L-15
10. Gel successoral en faveur de l'enfant de l'actionnaire majoritaire et l'application potentielle du paragraphe 55(2) LIR en raison de la présence d'un actionnaire non lié : pas une grande surprise mais juste un bon rappel... et pourquoi pas... un peu de planification.....	L-16
11. Précisions de l'ARC sur les délais de traitement des dossiers d'opposition ainsi que sur les contacts entre l'agent des oppositions et le représentant des contribuables.....	L-21

M – PRISES DE POSITION ADMINISTRATIVE DE REVENU QUÉBEC ET DU MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC	M-1 à M-8
1. Concept de capital versé dans le cadre de l'abolition de la taxe sur le capital	M-1
2. Problématiques rattachées aux acomptes provisionnels, cotisations en trop au RRQ et politique fiscale sous-jacente.....	M-2
3. Modifications à une déclaration fiscale d'une société par le remplacement de pertes autres qu'en capital déjà réclamées par des pertes en capital subséquentes : y aurait-il une différence fédéral-Québec? Non, mais... ..	M-3
4. Crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés travaillant dans les régions ressources	M-4
4.1 Autre sous-question rattachée à ce crédit	M-7
5. Demande volumineuse de renseignements par Revenu Québec dans le cadre d'une lettre « standardisée » visant les sociétés.....	M-8

N – JURISPRUDENCE RÉCENTE.....N-1 à N-7

1.	La décision Krauss (portée en appel) et le fractionnement de revenus par une société de personnes, Cour canadienne de l'impôt, (2009) DTC 1394	N-1
2.	La décision Innovative Installation et le compte de dividendes en capital (CDC) à l'égard d'une assurance crédit (portée en appel).....	N-1
3.	Les décisions touchant la fiscalité internationale, telles que Garron, Antle, GE Capital, GlaxoSmithKline et TD Securities	N-1
4.	La décision Bouchard et la saisissabilité des prestations de la PSV et du RPC par le fisc fédéral, Cour d'appel fédérale, (2009) CAF 321	N-2
5.	La décision GéoPilon inc. et le traitement fiscal des revenus de loyer versés par une société associée mais transitant par le franchiseur (Sobeys) : REÉA ou revenus de biens ?, Cour du Québec (705-80-001806-096) rendue le 30 juin 2010	N-2
6.	La décision Coleman et al. et les dons de bienfaisance... avec des cibles précises sur l'utilisation des fonds au bénéfice des enfants du donateur, Cour canadienne de l'impôt, (2010) DTC 1096	N-2
7.	La décision Collins et la déductibilité des intérêts courus mais impayés, Cour d'appel fédérale, (2010) DTC 5028	N-3
8.	Exercice illégal de la profession de notaire, droit corporatif et poursuite intentée par la Chambre des notaires du Québec.....	N-4
9.	La règle générale anti-évitement (RGAÉ) et les multiples décisions des tribunaux qui vont dans tous les sens : est-ce que vraiment quelqu'un sait où cela s'en va?	N-4
10.	L'affaire impliquant la Chambre des notaires du Québec contre l'ARC et la contestation des demandes péremptoires visant à obtenir des documents protégés par le secret professionnel (portée en appel par l'ARC)	N-5
11.	Autres décisions d'intérêt	N-5
11.1	L'affaire Pechet : la Cour d'appel fédérale maintient la décision de la Cour canadienne de l'impôt et le contribuable, un non-résident, paie le prix de l'impôt de la Partie XIII non retenu sur les revenus de location	N-5
11.2	L'affaire Propep : la Cour suprême refuse d'entendre la cause	N-6
11.3	Les Indiens et les revenus de placements gagnés à une Caisse Desjardins située sur une réserve : la Cour suprême se prononce.....	N-6
11.4	La décision Emory et le rappel du piège de l'article 84.1 LIR sur le concept du « groupe de moins de 6 personnes » pouvant créer un lien de dépendance	N-6
11.5	L'affaire Barry et la responsabilité d'administrateur ainsi que la possibilité de contester la cotisation émise à l'origine à la société.....	N-7
11.6	L'affaire Services environnementaux AES inc. et la rectification demandée à l'égard d'une réorganisation corporative mal ficelée qui déclenchait des incidences fiscales non planifiées.....	N-7

O – ADMINISTRATION FISCALE.....	O-1 à O-16
1. AU FÉDÉRAL	O-1
1.1 Impôts totaux en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) : le Québec, toujours et encore le plus gourmand.....	O-1
1.2 Premier rapport annuel de l'ombudsman des contribuables : pincez-vous le nez et lisez ceci!	O-2
1.3 Statistiques sur la règle générale anti-évitement (RGAÉ) au fédéral	O-4
1.4 L'ARC a publié sa politique administrative sur l'accès aux documents de travail des comptables et des vérificateurs : pas heureux de cela, semblent dire les praticiens.....	O-5
1.5 Activités de vérification : l'ARC prend des mesures pour faire exécuter les lois fiscales.....	O-6
1.6 Les divulgations volontaires encore en hausse grâce à UBS et au Liechtenstein.....	O-7
1.6.1 Nouvelle politique des autorités fiscales sur le rapatriement de fonds de l'étranger.....	O-7
1.7 Rappel sur la fameuse « lettre-type » de l'ARC envoyée à au moins 37 000 particuliers sur les dépenses d'automobile et sur certains autres frais.....	O-8
1.8 Bulletins d'interprétation et circulaires d'information révisés, « Nouvelles techniques » de l'impôt sur le revenu, etc.	O-8
1.8.1 Bulletins d'interprétation	O-8
1.8.2 Bulletins d'interprétation archivés.....	O-9
1.8.3 Circulaires d'information révisées.....	O-9
1.8.4 Nouvelles techniques de l'impôt sur le revenu	O-9
1.9 Publication par l'ARC du bulletin # 33 pour les organismes de bienfaisance et publication d'un nouveau bulletin intitulé « Bienfaisance branchée ».....	O-10
1.10 Production des déclarations de revenus des sociétés T2 et CO-17 par les municipalités.....	O-10
1.11 Nouveau service d'authentification à l'ARC pour les services en ligne « Mon dossier », « Mon dossier d'entreprise » et « Représenter un client ».....	O-11
2. AU QUÉBEC	O-11
2.1 Le travail au noir dans le secteur de la construction toujours dans la mire de Revenu Québec.....	O-11
2.2 Un autre objectif de Revenu Québec : mettre fin à la non-déclaration de revenus dans le secteur de la restauration	O-12
2.3 Création de l'Agence du revenu du Québec le 1er avril 2011	O-13
2.4 Rappel sur le paiement des primes d'assurance à la CSST directement à Revenu Québec à compter de janvier 2011.....	O-15
2.5 Bulletins d'interprétation au Québec qui ont été révisés.....	O-15